

Baromètre Citoyen du Covid-19 : L'ONG Save Our Planet y prend part



L'ONG Save Our Planet, représenté par son Chargé de Projet Education, BONON Boris, a participé le 25 Septembre 2020 au Codiam (Cotonou) à un atelier de co-création, le premier d'une série de six (06) ateliers sur les données ouvertes dans le cadre de l'initiative citoyenne dénommée « BAROMETRE CITOYEN DU COVID19 ».

Ce projet de la plateforme citoyenne Voix et Actions Citoyennes, vise à mettre les organisations de jeunes au cœur d'une démarche participative d'ouverture des données et de contribuer à l'émergence des perceptions citoyennes sur la Covid-19 et son impact.





Cet atelier a permis aux participants d'appréhender les bases du projet et la nécessité de s'échanger les données dans un contexte de crise liée au Covid 19 par les jeunes citoyens. Il a été une occasion de donner et de recevoir riche en partage d'expérience. Les dés étant jetés, cap est désormais mis sur le prochain atelier.



Rappelons que, cet atelier fait suite à l'appel à participation lancé par Voix et Actions Citoyennes, aux organisations et associations de jeunesse légalement constituées et intervenant au Bénin. L'idée est de travailler en synergie et de faciliter le partage d'expériences autour des données ouvertes avec les organisations de jeunesse volontaires dans une démarche de co-crédation et de validation du protocole de baromètre participatif.

Ce projet de six (06) mois, réparti en six (06) ateliers dont le premier s'est ouvert ce matin a reçu le financement de l'AFD dans le cadre du projet PAGOF mis en œuvre par CFI et Expertise France d'un montant global de 5000€.

#Citoyenneté

#DonnéesOuvertes

#Bénin

#Covid I9

Actualité Ecocitoyenneté Durabilité

Climat & Vie : Que retenir des 35 ans de protection de la couche d'Ozone au Bénin ?



Au Bénin, l'abandon progressif des substances chimiques qui appauvrissent la couche d'ozone a non seulement contribué à protéger la couche d'ozone pour les générations actuelles et futures mais a aussi renforcé la communauté internationale dans sa lutte contre les changements climatiques. Pendant que la communauté internationale célèbre 35 ans de protection de la couche d'ozone, Que peut on retenir ?

Par Megan Valère SOSSOU

En cette année marquée par la pandémie de la Covid-19, avec ses difficultés sociales et économiques, le monde entier célèbre une fois encore de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone, qui a lieu le 16 septembre de chaque année, 35 ans d'action déjà pour la vie.

Le thème de cette édition 2020 est, « L'ozone pour la vie ». Il nous rappelle que non seulement la crucialité de l'ozone pour la vie, mais aussi les défis pour protéger la couche d'ozone pour les générations présentes et futures.

Protection de la couche d'ozone, le Bénin s'en sort avec un bilan positif

Le Bénin en ratifiant les deux conventions et protocole mis en place par la communauté internationale s'est engagé à réduire les substances chimiques préjudiciables à l'environnement.

Yvette Gauthé BOKO est le Point Focal National Ozone au Bénin, « le bilan est positif, le Bénin a essayé de respecter les engagements pris en éliminant toutes les substances à risque pour la couche d'ozone, à savoir Fréon 11 et Fréon 12 ». Le protocole a fixé un calendrier d'élimination progressive de la production et de la consommation des substances concernées, selon le Point Focal National Ozone au Bénin, « le Bénin est à plus de 40 pour cent d'élimination des gaz HydroFluoroCarbures, Fréon, R-22 ». Rassurant que, le Bénin a accompagné la communauté internationale dans le cadre du nouvel amendement au protocole de Montréal, celui de Kigali relatif à la réduction de la consommation des substances comme l'hydrofluorocarbure.

Convaincu de ce que la protection de l'environnement est une affaire de tous. Yvette BOKO, souligne que la principale barrière qui existe encore à la protection de la couche d'ozone reste la commercialisation des flutes frigorigènes qui sont des réfrigérants de mauvaise qualité.

Commercialisation des réfrigérants de mauvaise qualité, un problème persistant à la protection de la couche d'ozone

Dans presque toutes les villes du Bénin, de Malanville à Cotonou en passant par Parakou, Natitingou, Bohicon et Porto-Novo, le constat est le même. Des réfrigérants de mauvaise qualité circulent. Sieur N. Calixte est frigoriste à Zakpo dans la commune de Bohicon, il témoigne être conscient du

danger lié non seulement à la manipulation des différents gaz mais également de la commercialisation des flutes frigorigènes car poursuit-il, « Il peut y avoir des échappements de gaz ou des incendies dangereux à l'homme et à son environnement ».

Pour le Point Focal National Ozone, il est important qu'ils aient l'agrément recommandé et délivré par le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable pour commercialiser des réfrigérants de bonne qualité. Mais, ce que dénoncent les consommateurs est le faible pouvoir d'achat pour s'octroyer de vrais réfrigérants écolos. Dame M. Folakè est usagère de bombes aérosol insecticides, elle dispose de trois climatiseurs pour sa maison et d'un congélateur. Elle déplore les avoir payé selon ses capacités financières et dans un pays où les lois ne sont pas souvent appliquées martèle t elle. « Pourquoi l'Etat ne subventionne pas les réfrigérants pour achat s'est elle interrogée ».

Yvette Gauthé BOKO, Point Focal National Ozone a appelé au sens de responsabilité des frigoristes, des commerçants et des consommateurs précisant que force doit resté à la loi, aux arrêtés interministériels et aux décrets qui réglemente le secteur.

Protection de la couche d'ozone, une vie pour deux objectifs

Abordant les perspectives de cet engagement, Madame Yvette Gauthé BOKO a identifié la mise en œuvre de l'amendement de Kigali adopté le 15 Octobre 2016 et entré en vigueur le 1er janvier 2019 que le Bénin a ratifié le 19 Mars 2018 relatif à la réduction des substances Hydrofluorocarbures véritable gaz à effet de serre.

Selon elle, l'atteinte des deux objectifs suivants : renforcer la protection de la couche d'ozone et la lutte contre le changement climatique. A l'en croire, cela signifierait une synergie d'action avec la douane béninoise et une forte implication des consommateurs optant pour des équipements à potentiels de réchauffement global nul, avec une efficacité énergétique élevé et durable.

Pourquoi la protection de la couche d'ozone est-elle une nécessité ?

La couche d'ozone agit comme une barrière protectrice qui retient la plupart des rayons ultra-violets émis par le soleil. Cette protection nous est donc absolument

indispensable pour pouvoir supporter le rayonnement solaire. Lorsque la couche d'ozone s'appauvrit, les conséquences sur la santé de l'homme sont bien réelles et se remarquent par l'affaiblissement du système immunitaire, de graves dommages aux yeux, l'accélération du vieillissement de la peau et l'augmentation des cancers de la peau.

Actualité Ecocitoyenneté Durabilité

Gestion des déchets Biomédicaux en République du Bénin : Mise en garde du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable

Le mode de gestion des déchets biomédicaux des formations sanitaires en République du Bénin est défaillant. C'est au vu du danger, qu'ils représentent tant pour le personnel sanitaire que pour les usagers des centres de santé publique que le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable met en garde.

Par Megan Valère SOSSOU

Des déchets biomédicaux entreposés à l'air libre

Dans un communiqué en date du mardi 18 Aout 2020, le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable constatant le mauvais traitement réservé aux déchets biomédicaux a invité les responsables des structures sanitaires publiques à plus de prudence.

Le communiqué rappelle que les dispositions du décret N° 2002-484 du 15 Novembre 2002 portant gestion rationnelle des déchets biomédicaux en République du Bénin ont précisé clairement les modalités d'entreposage, de transport et de

traitement des déchets biomédicaux.

En tout état de cause, la police environnementale et toutes les autres forces habilitées, sont instruites pour veiller au respect strict de la réglementation et sanctionner les contrevenants a-t-il souligné dans le communiqué.

Actualité Ecocitoyenneté Durabilité

Saison pluvieuse au Nord Bénin : L'Alibori et l'Ouémé menacés par la montée des eaux



Bien qu'il soit un atout pour la culture des sols, la saison pluvieuse dans le septentrion béninois telle annoncée ne sera pas sans conséquence sur certaines communes potentiellement agricoles des départements de l'Alibori et de l'Ouémé.

Par Megan Valère SOSSOU

Evolution de la hauteur d'eau au fleuve Niger

Dans un communiqué de presse en date du lundi 17 Aout 2020, le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique se basant sur les analyses de l'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC) a alerté les populations et les autorités des communes de Malanville, Karimama et Bonou sur un éventuel risque lié à la montée des eaux dans les bassins du fleuve Niger et de l'Ouémé.

Selon l'autorité ministérielle, malgré les sensibilisations et les mesures préventive prises par l'Agence Nationale de Protection Civile (ANPC) et les autorités départementales et communales, certains citoyens continuent de faire preuve d'imprudence en adoptant des comportements à risque. Ainsi, pour éviter l'alourdissement des dégâts d'inondation et de noyades, le ministre a rappelé aux populations l'observance des consignes relatives au respect des mesures prises par les autorités politico-administratives. Elles doivent aussi éviter la surcharge des embarcations et respecter les textes en vigueur.

Pour rappel, des relevés effectués et rendus publics par le bulletin d'alerte inondation ont indiqués, mardi 18 Aout 2020 au fleuve Ouémé, 713cm à Zangnando, 591 cm à Bonou et 402 cm à Adjonou pendant que du coté du fleuve Niger, la hauteur d'eau relevée est de 798 cm à Malanville. Selon les prévisions du système d'alerte précoce, cette situation peut s'étendre sur d'autres communes telles que Adjohoun, Athiémé, Dangbo, Grand-Popo, Lokossa, Ouinhi, Zagnanado et Zogbodomey.

De l'alerte jaune à l'orange, ces communes peuvent passer au rouge.

Actualité Ecocitoyenneté Durabilité

Assainissement au Bénin : Le Gouvernement opte pour des villes du Grand Nokoué propres

Les camions bennes à ordures ménagères vont passer dans des quartiers des communes du Grand Nokoué pour la collecte des déchets solides ménagers. C'est une décision de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité du Grand Nokoué (SGDS-GN) en partenariat avec les communes et les autorités

préfecturales.

Par Megan Valère SOSSOU

C'est par un communiqué en date du 28 août 2020 que la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité du Grand Nokoué en partenariat avec les communes et les autorités préfectorales à informer les populations de Cotonou et de Sèmè-Kpodji que les camions bennes à ordures ménagers seront dans certains quartiers.

Une annonce qui fait suite à la première phase des activités de collecte des déchets ménagers de la Société de gestion des déchets et de la salubrité dans le Grand Nokoué (SGDS-GN) qui a débuté depuis le 1er juillet 2020 et qui se consacre aux villes de Cotonou, Abomey-Calavi, Porto-Novo et Sèmè-kpodji.

Responsabilité des citoyens résidants dans les villes du Grand Nokoué

Invitant les populations aux pratiques et comportements éco-citoyens à savoir : l'utilisation et l'entretien d'une poubelle adéquate, le recyclage des objets réutilisables, la Société de gestion des déchets et de la salubrité dans le Grand Nokoué précise dans son communiqué que les camions bennes à ordures vont passer en moyenne 3 fois par semaine dans chaque quartier pour la collecte des déchets solides ménagers.

Responsabilité de la Société de gestion des déchets et de la salubrité dans le Grand Nokoué

Pour Rappel, la Société de gestion des déchets et de la salubrité dans le Grand Nokoué a pour rôle, la pré-collecte et la collecte des déchets, l'aménagement et l'exploitation des lieux d'enfouissement sanitaire des localités de Ouèssè et de Takon, la salubrité dans toutes ses composantes. Elle s'occupe également du suivi, du contrôle informatisé de l'ensemble des prestations à réaliser de même que la mise en place d'un support informatique de cartographie et de gestion dynamique de toutes les données spatiales et géographiques. La réorganisation du cadre institutionnel de la filière, l'instauration d'un mécanisme de participation des acteurs, l'information, l'éducation ainsi que la sensibilisation de la population à travers un plan d'information, font aussi partie de ses missions.

Actualité Ecocitoyenneté Durabilité

Recyclage des déchets plastiques en Afrique : Enjeux socioéconomiques et environnementaux



Les déchets plastiques sont reconnus comme l'un des polluants les plus dangereux au monde. En Afrique le problème devient de plus en plus alarmant et selon les estimations de l'ONU, jusqu'à 5 milliards de déchets plastiques sont mis en circulation chaque année dans le monde.

Par Megan Valère SOSSOU

DOUNTIO SAHA Ursula Doriane est enseignante de formation en thermique et énergétique, entrepreneure dans le domaine de l'énergie renouvelable, dans le recyclage des déchets plus précisément en installation et entretien des bio digesteurs pour la production du Biogaz, en installation solaire, en production et vente du charbon écologique et des pavés

écologiques. Son entreprise conçue pour ce fait est Paulownia Tech. Elle nous parlera des enjeux socioéconomiques et environnementaux du recyclage des déchets plastiques.

Pourquoi le choix du nom de Paulownia Tech à votre entreprise ?

C'est le nom d'un des arbres les plus écologiques connues sur la planète terre que j'apprécie beaucoup. Originnaire de la chine qui absorbe 10 fois plus le dioxyde de carbone CO₂ que les autres arbres, grâce à ces feuilles, il purifie l'air et ces racines nettoient le sol et aussi ces racines travaillent comme aspirateur des déchets. Une autre particularité est qu'il s'adapte à tous les types de sol.

Rappelez nous le contexte de gestion des déchets plastique dans votre pays.

Parlant du contexte de la gestion des déchets plastique au Cameroun, selon le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, le Cameroun produit jusqu'à 600 000 tonnes de plastiques et face à la gravité de cette situation, le gouvernement avait interdit en 2014 l'utilisation des emballages plastiques non bio dégradables principalement ceux de faible densité et à usage unique. Malheureusement ces dernières continuent de circuler, c'est la raison pour laquelle présentement, l'accent est mis sur le recyclage. Il faut mentionner aussi que des structures produisant des déchets plastiques en grande quantité, qui s'est tout de même penchées vers le recyclage. Et donc le Cameroun compte aujourd'hui de plus en plus d'entreprise qui se lance dans la gestion des déchets plastiques.

Et quelles en sont les conséquences ?

La mauvaise gestion des déchets plastiques entraine déjà l'insalubrité des routes ce qui favorise une pollution physique et le développement aussi de certains insectes qui sont des vecteurs de maladies. Egalement on en enregistre des disparitions de certaines espèces aquatiques due à l'enchevêtrement des animaux par les emballages plastiques. Par exemple, les torture de mer au niveau d'EBODJE un village littoral du Cameroun. A Douala, il ya des pluies acides dues

l'incinération des déchets plastiques. De plus, il y a la perturbation des mécanismes hormonaux et l'appauvrissement des sols.

Quelles sont les opportunités qui s'offrent à un citoyen qui se lance dans le recyclage des déchets plastiques ?

Un citoyen qui se lance dans le recyclage des déchets plastiques doit savoir qu'il le fait pour lui-même car loin d'être un secteur pourvoyeur d'emploi, c'est directement une source de revenu pour le citoyen, fortement encouragé par le gouvernement. Le citoyen a tout à gagné en se lançant dans le recyclage des déchets plastiques.

Qu'avez-vous à dire par rapport à la sensibilisation

Pour éviter les déchets plastiques, je pense qu'il faille prêcher par le bon exemple et montrer qu'on peut se faire de l'argent en protégeant la planète. Mais déjà, je rappelle que le but n'est pas que de recycler mais de stopper les plastiques.

Actualité Ecocitoyenneté Durabilité